



Code produit **B0401**  
 Famille **Sécurité**  
 UP **Oui**



# ÉLABORATION DU **PLAN INTERNE D'URGENCE** POUR L'INCENDIE

## THÉMATIQUE

Accompagner et aider l'entreprise dans l'élaboration du plan interne d'urgence pour l'incendie, tout en répondant aux exigences du Titre 3 du Livre III du Code du Bien-Être, relatif à la prévention de l'incendie sur les lieux de travail.

## OBJECTIFS

**L'objectif de cette mission est de rassembler en un seul document les informations importantes à connaître pour intervenir rapidement en cas de début d'incendie.**

## PROGRAMME

- **Prérequis :** l'entreprise aura préalablement :
  - Former un service de lutte contre l'incendie, des secouristes.
  - Rédiger les procédures internes (permis de feu, procédure d'évacuation des personnes, instructions pour le service de lutte contre l'incendie...).
  - Élaborer les plans d'évacuation de l'entreprise.
  - Réaliser l'analyse des risques incendie.
- **Déroulement :**
  - Phase préparatoire avec analyse de documents transmis.
  - Visite des lieux et de l'environnement, vérification des possibilités d'évacuation des travailleurs, des zones refuges sécurisées et de tous les autres éléments liés à l'incendie (SLCI, système d'alarme/détection, extincteur, plans...).
  - Rédaction du rapport.

## MÉTHODE

Le document reprendra les informations suivantes :

- Informations sur l'établissement et les infrastructures.
- Personnes de contact.
- Description des activités, implantation du site, entreprises environnantes à risque (sites SEVESO).
- Locaux à risque (locaux techniques, ascenseurs, accès sécurisés).
- Moyens actifs et passifs de lutte contre l'incendie.
- Liste des dangers et incendies prévisibles.
- Définition des processus de gestion de la situation d'urgence (systèmes incendie, centrale de détection, alerte et alarme), procédures et consignes internes (évacuation, SLCI, personnel technique...).
- Plans d'évacuation.
- Check-lists de contrôle de l'exercice d'évacuation.
- Liste des membres du service de lutte contre l'incendie et des secouristes.

## PUBLIC

Toutes les entreprises possédant au moins 1 travailleur et ayant un lieu de travail fixe.

## LIEU D'INTERVENTION

Au sein de l'entreprise.